

CONVENTION DE RELECTURE DE TRAVAUX

CONVENTION :

- La correction portera uniquement sur l'orthographe et la syntaxe, en aucun cas sur le fond ;
- Seules les versions numériques sous format WORD sont acceptées. **Pas de relecture sous format papier ;**
- Un laps de temps de **15 jours ouvrables minimum** (trois semaines) est prévu pour la relecture d'un travail comportant environ 80 pages ;
- Sauf demande expresse contraire du correcteur, les contacts entre celui-ci et l'étudiant se font au sein de l'UDA de Louvain-la-Neuve ou de Bruxelles ou par mail ;
- L'étudiant verse une somme forfaitaire de **10 € par tranche de +/- 80 pages** confiée à la relecture. Ceci pour couvrir pour les frais administratifs de l'UDA.

ETUDIANT :

Nom, prénom :

Langue maternelle :

Adresse :

Téléphone fixe :

GSM : e-mail :

Faculté / École :

TRAVAIL :

Sujet, domaine, titre :

Rapport, travail, mémoire, ... :

Nombre approximatif de pages :

Le travail sera envoyé par mail (relecture sur version numérique format Word)

Date d'envoi ou de dépôt :

Retour souhaité le :

---- CADRE RÉSERVÉ À L'UDA ----

CORRECTEUR :

Nom, prénom :

GSM ou téléphone (à communiquer à l'étudiant oui non)

Signature de l'étudiant :

Signature UDA :

Je m'engage à verser 10 € / 80 pages sur le compte de l'UDA : BE90 2710 6126 5232 en indiquant en Communication : « relecture TFE + votre nom »